

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 28 MARS 2025



N° 21/2025

Le 28 mars deux mil vingt-cinq à 19 Heures 15, se sont réunis les membres du Conseil Municipal de la Commune de Saint Just en Chaussée, salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Bernard Dubouil, Maire de Saint Just en Chaussée, dûment convoqués le 21 mars 2025.

PRÉSENTS : M. Bernard Dubouil, Maire ; M. Patrick Convers, Mme Catherine Bonnet, M. Pascal Bourgeteau, Mme Laurette Brunet, M. Christophe Choquet, Mme Martine Bourgoïn, M. Matthias Matron Adjoints ; M. Bertrand Hamot, Mme Guylaine Fernandes, M. Thierry Manfredi, Mme Annie Trézel, M. Bruno Vasseur, Mme Catherine Delormel, M. Thierry Wims, Mme Michèle Coulon, M. Pascal Frazao, M. Stéphane Verhaaren, Mme Sandrine Mahutte, M. Vincent Berthelot, Mme Eléna-Camélia Ferté, formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS REPRÉSENTÉS : Mme Yveline Desmedt par M. Pascal Bourgeteau, Mme Colette Dollez par M. Thierry Wims, M. Dominique Rauzier par Mme Martine Bourgoïn, Mme Béatrice Delamarre par Mme Annie Trézel, Mme Sarah Flagothier par Mme Catherine Bonnet, M. Cédric Desmedt par M. Christophe Choquet, M. Cyril Rousseau par M. Bernard Dubouil.

ABSENTE : Mme Marie-Charlotte Vigne.

Secrétaire de séance : Monsieur Thierry Manfredi

Nombre de membres en exercice : 29
Nombre de membres présents : 21
Nombre de suffrages exprimés : 28
Votes Pour : 28
Votes Contre : 0
Abstentions : 0

OBJET : Création de postes.

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984 qui stipule que les emplois des collectivités sont créés par l'organe délibérant de la collectivité,

Vu l'avis favorable du Comité Social Territoriales réuni en sa séance du 12 mars 2025

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

DECIDE la création des postes suivants :

- 1 poste d'assistant de conservation du patrimoine principal de 2^{ème} classe à 35h00 au 01/09/2025 après obtention d'un examen professionnel,
- 1 poste d'adjoint technique principal 2^{ème} classe à 33h00 au 01/09/2025 après obtention d'un examen professionnel,
- 1 poste d'adjoint d'animation principal 2^{ème} classe à 35h00 au 01/09/2025.
- 1 poste d'adjoint d'animation à 35h00 au 01/04/2025

Accusé de réception en préfecture
060-216005744-20250328-21-2025-DE
Date de télétransmission : 04/04/2025
Date de réception préfecture : 04/04/2025

Ainsi délibéré pour copie conforme.

Thierry MANFREDI
Secrétaire de séance

Bernard DUBOUIL
Maire de St Just en Chaussée

